

**Arrêté fixant la composition du jury du concours externe,
du concours interne et du troisième concours pour l'accès à l'emploi
de secrétaire des affaires étrangères (cadre d'Orient) au titre de l'année 2027**

Le ministre de l'Europe et des affaires étrangères,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 69-222 du 6 mars 1969 modifié relatif au statut particulier des agents diplomatiques et consulaires ;

Vu l'arrêté du 28 juin 2024 modifié fixant les règles d'organisation générale, la nature et le programme des épreuves des concours pour l'accès à l'emploi de secrétaire des affaires étrangères (cadre d'Orient) ;

Vu l'arrêté du 27 mars 2026 autorisant au titre de l'année 2027 l'ouverture d'un concours externe, d'un concours interne et d'un troisième concours pour l'accès à l'emploi de secrétaire des affaires étrangères (cadre d'Orient),

Arrête

Art. 1^{er} – M. El Mostafa MIHRAJE, retraité, est désigné en qualité de président du jury du concours externe, du concours interne et du troisième concours pour l'accès à l'emploi de secrétaire des affaires étrangères (cadre d'Orient) au titre de l'année 2027.

Art. 2 – Sont nommés membres du jury :

Mme Chloé BAUDREUX, secrétaire des affaires étrangères principale,
M. Enguerrand BOURGOIS, secrétaire des affaires étrangères,
Mme Dalia DAKIK, traductrice,
Mme Julie DANCRE, professeure agrégée,
Mme Marie DELILLE-GASPAR CORDEIRO, administratrice de l'Etat du premier grade,
M. Abdourahmane DIALLO, professeur,
M. Jean-Marie DRUETTE, secrétaire des affaires étrangères principal (Orient),
Mme Sophie GAUTHIER AYDOGDU, secrétaire des affaires étrangères (Orient),
M. Pierre GOULANGE, secrétaire des affaires étrangères (Orient),
M. François HEMELSOET, élève stagiaire INSP,
Mme Masha KHARKHORDINE, secrétaire des affaires étrangères (Orient),
M. Dimitri LEVEQUE, secrétaire des affaires étrangères,
Mme Neelam MENDIRATTA, professeure,
M. Souleymane-Jean NDIAYE, attaché principal,
M. Maxime ROTH, secrétaire des affaires étrangères (Orient),
M. Selçuk SAGAY, secrétaire des affaires étrangères,
M. Yves TEYSSIER D'ORFEUIL, secrétaire des affaires étrangères principal (Orient),
M. Corentin THOLONIAT, secrétaire des affaires étrangères (Orient),
M. Mouktar TRAORE, doctorant,
M. Laurent TRIPONEY, secrétaire des affaires étrangères principal (Administration),

Art. 3 – En cas d'empêchement de M. El Mostafa MIHRAJE, la présidence du jury sera assurée par Mme Sophie GAUTHIER AYDOGDU pour le concours externe, le concours interne et le troisième concours.

Art. 4 – Le directeur général de l'administration et de la modernisation est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 7 juillet 2026

Pour le ministre de l'Europe et des affaires étrangères et par délégation,
pour le directeur général de l'administration et de la modernisation,
pour le directeur des ressources humaines,
pour la sous-directrice de l'attractivité et des recrutements,
la cheffe du bureau des concours et examens professionnels,

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Marie BÉLOU-AFFRE